NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

54 Nº 8 1927

Le P. Piat de Mons

B. LEFEBVRE

p. 592 - 607

https://www.nrt.be/it/articoli/le-p-piat-de-mons-3254

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Le P. Piat de Mons

(CHANOINE LOISEAUX)

Fondateur de la Nouvelle Revue Théologique

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT (1).

Nous voudrions, dans les pages présentes de la *Nouvelle Revue Théologique*, rappeler le souvenir du P. Piat de Mons (chanoine Loiseaux), qui en fut le fondateur. Sa vie (1815-1904), remarquable par ses vertus sacerdotales et monacales, le fut aussi par l'unité du but constamment poursuivi : servir l'Église par le labeur d'une plume consacrée à la diffusion des sciences canoniques. Les rédacteurs actuels de la Revue, les Pères de la Compagnie de Jésus, ouvriers de la dernière heure, aiment à rappeler ici, à propos d'un excellent et récent livre, la mémoire de celui qui ouvrit le sillon où ils travaillent aujourd'hui.

* * *

Vers la fin de l'année 1870, au couvent des Pères Capucins, à Mons, le R. P. Provincial reçut la visite d'un aspirant à la vie religieuse, dont la demande semblait bien faite pour l'embarrasser. Dans peu d'Ordres monastiques la vie offre plus d'austérités que chez les Capucins ; or, ce visiteur n'était pas loin d'être sexagénaire et, au surplus, semblait d'une

(1) *T. R. Père* PIAT DE MONS (*Chanoine* LOISEAUX), *Canoniste*, par le P. PROSPER D'ENGHIEN, Capucin. Mons, 1926, Bureau de l'*Étendard Franciscain*, 15, rue André Masquelier. — Un vol. in-8, 232 pages. (Prix : 11 fr.) — C'est, croyons-nous, par inadvertance que le titre extérieur du volume nous offre l'orthographe défectueuse *Loiseau;* le titre intérieur porte, lui, le nom exact : *Loiseaux*.

complexion délicate. Les fils de saint François d'Assise et particulièrement les Capucins font profession d'une vie d'humilité et d'obscurité ; or, ce candidat, chanoine titulaire du Chapitre de Notre-Dame à Tournai, jouissait d'un brillant renom, acquis par quarante années de services rendus aux sciences ecclésiastiques. Enfin le religieux capucin vit enveloppé de recueillement et livré de toute son âme à la contemplation ; or, ce prêtre demandait, en sollicitant son entrée dans l'Ordre, qu'il lui fût permis de continuer dans le cloître, et même dès le noviciat, la rédaction et la direction d'une Revue mensuelle, dont chaque fascicule était impatiemment attendu dans les grands séminaires et par le clergé de tous nos diocèses et de l'étranger et était immanquablement suivi d'échanges de lettres entre les abonnés et l'obligeant directeur.

Ce prêtre, qui avait faim et soif de la vie claustrale et recueillie, et qui cependant avait conscience de rendre à l'Église par ses publications un service assez utile pour qu'il convînt de ne point y renoncer ni même de l'interrompre, s'appelait le chanoine Jean-Joseph Loiseaux. Il avait débuté, en 1847, en fondant les *Mélanges Théologiques*, la première revue exclusivement théologique publiée en Belgique. Cette publication périodique ayant duré de 1847 à 1853, il l'avait continuée en 1856 par la *Revue Théologique*. Celle-ci ayant dû à son tour cesser de paraître en 1863, il avait fondé en 1869 la *Nouvelle Revue Théologique*, et le clergé belge avait fait à la nouvelle arrivante le même heureux accueil qu'à ses deux devancières. C'était cette dernière Revue qu'il convenait d'assurer contre toute interruption. Ajoutons que, vaillant dans les traverses et infatigable dans le travail, tour à tour professeur au Grand Séminaire, curé d'une importante paroisse rurale, chanoine titulaire de la Cathédrale, le savant et pieux prêtre avait trouvé le moyen, à travers ses publications de Revues et les labeurs de ses occupations profession-

nelles, de donner aux prêtres et aux laïcs de nombreux ouvrages, touchant le Droit canonique, la Théologie morale et l'Histoire de l'Église, et ces ouvrages avaient remarquablement accru son autorité et sa réputation.

Revenons à ce mois de décembre 1870 et au couvent des Capucins à Mons.

Le P. Provincial donna quelque espoir à son solliciteur, et en référa aux Supérieurs majeurs. Bientôt arriva de Rome une réponse favorable : les Supérieurs majeurs se montraient disposés à accorder toutes les dispenses et autorisations nécessaires ; on demandait seulement que le chanoine Loiseaux fît une épreuve de ses forces. Pendant tout le carême de l'année 1871, le vénérable postulant fit dans le couvent de Mons l'essai de la vie monastique, observant toutes les exigences et rigueurs de la vie commune, marchant nu-pieds, couchant sur la dure, assistant à minuit aux matines, jeûnant toute la semaine et faisant abstinence même le dimanche. L'épreuve fut rassurante. Le 7 juillet, le chanoine Loiseaux reçut l'habit des enfants de Saint François au couvent d'Enghien et échangea son nom contre celui de Père Piat; le choix de ce nom de religion répondait à sa dévotion au second patron du diocèse.

Au cours de son année de noviciat, l'excellent religieux parvint, sans qu'il lui fallût se faire dispenser d'un seul des offices du chœur ou d'un seul des autres exercices, soit du noviciat, soit de la vie de communauté, à utiliser si bien tout ce qui lui restait de « temps libre », qu'il fournit à la Revue une somme très grande de travail. Dans la *Nouvelle Revue Théologique*, la signature du P. Piat apparut aussi fréquemment au bas des articles dans les livraisons des années 1871 et 1872 que dans celles des années précédentes, et il en fut de même dans les années ultérieures. Ajoutons que, pendant l'hiver de 1871 à 1872, le laborieux novice capucin eut à s'occuper activement, à la demande du cardinal Dechamps,

des travaux préparatoires du Synode diocésain qui devait se tenir à Malines en mai 1872, et il commenta dans sa Revue, en l'année suivante, 1873, les statuts de cet important Synode.

Son noviciat achevé, les Supérieurs du P. Piat lui demandèrent de joindre au soin de sa Revue la lourde charge d'enseigner aux religieux de l'Ordre la Théologie et le Droit ecclésiastique. Le 25 février 1873, le P. Piat arrivait à Bruges et s'installait dans le couvent de la rue Sainte-Claire, alors Maison d'études de la Province Hollando-Belge. Vivant, il ne quittera plus son humble et silencieuse cellule; il y travaillera sans discontinuité durant plus de trente années, jusqu'au jour de l'appel au repos de l'éternité, partageant ses labeurs entre le travail de la Revue, l'enseignement des sciences sacrées à ses jeunes confrères et la composition d'ouvrages théologiques considérables : notons son grand *Traité du Jubilé*, son savant Commentaire de la Constitution *Apostolicae Sedis* et surtout ses *Praelectiones Iuris Regularis*, très précieuses et longtemps classiques.

C'est du fond de sa cellule franciscaine qu'il continua à diriger pendant vingt-cinq ans, de 1871 à 1895, cette *Revue Théologique*, qui se répandait de plus en plus dans presque tous les pays catholiques. Le 2 janvier 1881, il eut la douleur de se voir enlever par la mort son plus cher collaborateur, l'ouvrier de la première heure, le chanoine Falise, son constant *alter ego;* dès l'année 1843, ils avaient ensemble élaboré le plan et préparé la fondation des *Mélanges Théologiques*, qui ne virent le jour qu'en 1847; plus tard, ensemble, ils avaient fondé la *Revue Théologique*, puis la *Nouvelle Revue Théologique*. Le chanoine Falise disparu, le P. Piat sut trouver d'autres collaborateurs, dont les signatures dans les pages de la Revue furent aussitôt très estimées. Il y eut surtout un liturgiste, un moraliste et un canoniste, dont nous aimons à rappeler les noms : ce furent le

P. Golenvaux, S. I., le professeur G.-J. Waffelaert et l'Abbé J. Planchard. Le P. Golenvaux était liturgiste dans l'âme, et Falise n'avait pas eu besoin de lui léguer son manteau, comme autrefois Élie à Élisée. L'abbé Waffelaert, alors professeur au Séminaire de Bruges, venait de marquer sa place dans les sciences théologiques par sa thèse inaugurale *De Dubio solvendo in re morali* (Louvain, 1880) et devait être appelé en juin 1895 à occuper le siège épiscopal de Bruges; les articles du docteur Waffelaert dans la Revue s'échelonnèrent de 1880 à 1886. Le canoniste J. Planchard, Vicaire Général d'Angoulême, fut, de 1883 à 1895, le bras droit du P. Piat; à certaines époques, où la maladie accablait celui-ci, il fit presque seul tout le travail de la Revue, mais par modestie il se refusa constamment à devenir le directeur titulaire de cette Revue, que son vénérable ami eût aimé à lui confier définitivement.

Peu avant janvier 1896, l'âge rendant trop souvent défaillantes les forces du vieillard, l'éditeur de la Revue, Henri Casterman, obtint que les Pères Rédemptoristes reprissent des mains du P. Piat la laborieuse direction du périodique. Le vaillant Capucin, oublieux de ses 81 ans, marqua sa gratitude à l'égard des nouveaux rédacteurs en continuant à collaborer à l'œuvre qu'il avait fondée. Onze années durant, ses Réponses aux consultations et ses séries d'articles sur diverses questions canoniques enrichirent encore fidèlement toutes les livraisons de la Revue : le dernier article signé par lui ouvrit la seconde livraison de 1902. Au début de l'année 1904, Sa Sainteté Pie X envoya à la *Nouvelle Revue Théologique* une bénédiction spéciale : ce fut pour le vénéré fondateur une consolation suprême. Le vendredi 29 avril de cette année 1904, le P. Piat s'endormit dans le Seigneur, entouré de ses Frères, dans cette cellule du couvent de Bruges où, depuis le lendemain de ses premiers vœux de Religion, il avait partagé les heures de chacune de ses

journées entre l'oraison, si aimée de lui, et les labeurs que lui avait marqués l'obéissance, labeurs soit de sa Revue, soit de l'enseignement donné aux jeunes religieux de son Ordre, soit de la composition de grands ouvrages théologiques.

Peu de temps après sa mort, un savant professeur de l'Université catholique de Louvain, le chanoine Van Roey — aujourd'hui cardinal et archevêque de Malines — écrivant, pour l'ouvrage intitulé *Le Mouvement scientifique en Belgique de 1830 à 1905*, le chapitre sur le progrès des sciences ecclésiastiques en notre pays, rendait au P. Piat l'hommage suivant : « Dès la première moitié du XIXe siècle se lèvent en Belgique des moralistes et des canonistes qui portent la science belge à un haut degré de développement. Feye (1820-1894) acquit une réputation mondiale. En même temps, s'illustrait le chanoine Loiseaux (1815-1904), professeur au Séminaire de Tournai depuis 1847 et plus tard revêtu de la bure de saint François d'Assise, dans l'Ordre des Capucins, sous le nom désormais célèbre de P. Piat. Il fonda en 1869 et dirigea pendant de longues années la *Nouvelle Revue Théologique*, où il n'a cessé jusqu'à sa mort d'accumuler des trésors de science... Feye et Piat ont provoqué une vraie efflorescence de la science juridique... » (1).

L'œuvre de prédilection du P. Piat, la *Nouvelle Revue Théologique*, était appelée à lui survivre. En 1906, les PP. Rédemptoristes ayant dû abandonner ce Recueil, son éditeur, Henri Casterman, de Tournai, fit des démarches auprès du Directeur de la *Revue Théologique Française*, M. J. Besson, professeur à l'Institut Catholique de Toulouse, pour obtenir la fusion des deux Revues : M. Besson décida que son propre périodique cesserait de paraître et assuma la direction de la *Nouvelle Revue Théologique*, qui continua de se publier chez M. Casterman. Aidé parfois de l'un ou de

(1) *Le Mouvement scientifique en Belgique de 1830 à 1905*, Bruxelles, tome 2 (1908), pp. 520-521.

l'autre canoniste français, le professeur Besson poursuivit pendant quinze années l'œuvre du P. Piat. Nos lecteurs savent qu'en 1921 la Revue passa sous la direction de Pères du Collège Théologique de la Compagnie de Jésus, à Louvain.

Tous ces faits et ces dates au sujet de la vie et des travaux du P. Piat, nous venons de les extraire du livre récent *Le P. Piat de Mons (Chanoine Lebeaux), Canoniste*, consacré par le P. PROSPER D'ENGHIEN à raconter en détail la carrière scientifique de son confrère. Il nous est agréable de dire ici-même, aux lecteurs d'une Revue qui est vraiment l'œuvre du P. Piat, le bien que nous pensons de ce livre consciencieux. Réunion d'articles parus dans une Revue franciscaine et qui se complétaient les uns les autres, l'ouvrage, très documenté et abondant en références, est d'un aspect austère ; sa structure parfois étrange rappelle assez certaines antiques et solides constructions que les architectes romains appelaient l'*opus tumultuarium*. Mais la lecture de ce volume a été pour nous une véritable et continuelle jouissance ; il n'est aucune de ses pages ni de ses notes qui ne nous ait intéressé (1). Ce livre est une contribution très suggestive à l'histoire du développement des sciences ecclésiastiques en Belgique durant plus de cinquante années. Parfois un bout de page ou quelques lignes d'une note nous ont donné la clef de tel problème intéressant de l'histoire religieuse de notre pays. Les prêtres âgés qui parcourront ce volume sentiront revivre en leur mémoire de chers et très anciens souvenirs, se rattachant à leurs années d'études au Grand Séminaire ou à leurs premières années dans le ministère paroissial. Ils se rappelleront comment, en ces années, hélas, déjà lointaines, apparaissait tous les deux mois avec une régularité exemplaire, en leurs cellules de séminaristes ou dans le bureau de travail de leur presbytère,

(1) Nous savons gré à l'auteur de l'avoir muni de deux tables, l'une onomastique, l'autre chronologique, qui le rendent très aisément utilisable.

le fascicule très attendu de la *Nouvelle Revue Théologique*, leur fournissant tantôt la suite d'un article sur quelque question intéressante, souvent même brûlante, tantôt la solution d'un doute ou la réponse à une consultation, et toujours leur apportant un renouveau de goût pour ces deux belles sciences ecclésiastiques qui s'appellent la Théologie morale et le Droit canonique. Ils revivront, dans leur pensée, ces moments d'amicales discussions, quelquefois un peu passionnées, entre séminaristes au cours de leurs promenades ou entre jeunes prêtres au cours de leurs fraternelles réunions : chacun, alors, cherchait à invoquer en sa faveur, comme arguments d'autorité pour clore la dispute, les noms du P. Piat (les aînés continuaient à l'appeler l'abbé Loiseaux) et de son fidèle Achaté, le chanoine Falise. Mais il est temps de faire taire ces souvenirs et de revenir au livre qui les a réveillés.

L'auteur a exposé, au cours des premières pages de son volume, le fait qui a donné naissance à son ouvrage. Mgr Lamy, professeur à l'Université Catholique de Louvain, donna en 1905, dans le tome second du *Dictionnaire de Théologie Catholique* de Vacant et Mangenot, un article exposant, sous le titre *Belgique*, l'histoire religieuse de notre pays depuis 1830. Or, dans le chapitre de cet article où il signale les principaux travaux des théologiens belges durant cette période, le nom de Loiseaux ou du P. Piat n'est même pas cité, et en parlant des *Mélanges Théologiques* et de la *Revue* qui leur succéda, l'auteur de l'article fait quelques erreurs de dates. Cette omission peina les confrères du regretté canoniste. C'est pour la réparer que le P. Prosper d'Enghien, à la prière du P. Provincial des Capucins, s'attacha à remettre en lumière, par des articles qui parurent dans les *Études Franciscaines* de 1912 à 1914 et de 1924 à 1926 et se trouvent réunis dans le volume présent, les services rendus à la science théologique par le P. Piat. L'auteur a mis comme titre courant aux deux cents pages de son in-octavo les mots

Une réparation ; ces mots nous plaisent peu. Nous ne doutons aucunement, quant à nous, que l'omission du nom du célèbre religieux sous la plume de son vieil ami, le professeur d'exégèse de Louvain, ne soit due à un involontaire oubli. Au reste, nous sommes tenté de regretter peu cet oubli accidentel et de l'appeler une *felix culpa*, puisqu'il nous a valu les fécondes recherches du P. Prosper et le beau volume actuel, qui constitue à la fois la biographie du P. Piat et l'histoire même, si précieuse pour nous, des *Mélanges Théologiques*, de la *Revue Théologique* et de la *Nouvelle Revue Théologique*.

* * *

Si intéressante soit-elle, nous ne résumerons pas ici cette histoire ; mais nous pensons que le lecteur nous saura gré, si nous lui exposons les origines premières de cette Revue, qui sous ses trois noms successifs, compte aujourd'hui plus de trois quarts de siècle d'existence.

Né à Mons, le 5 août 1815, orienté de bonne heure vers la piété et vers le saint autel, Jean-Joseph Loiseaux avait commencé ses études à l'ancien « Collège de Mons » ; en octobre 1830, il entra en classe de quatrième, au Petit Séminaire de Bonne-Espérance, le jour même où l'évêque de Tournai, Mgr Delplanque, faisait ouvrir en cette Maison un cours complet d'humanités et de philosophie ; le palmarès d'août 1835 nous montre J.-J. Loiseaux classé 2e sur 53 élèves à l'issue de sa philosophie. Ordonné prêtre à Tournai le 22 septembre 1838, il est envoyé à l'Université de Louvain pour s'y appliquer à l'étude du droit ecclésiastique. Il devient bientôt le disciple de prédilection de Mgr Verhoeven, jeune et excellent maître, docteur *Utriusque Juris* de la Sapience à Rome, qui professait le droit canonique depuis l'ouverture de notre Université en 1834. Au terme de cinq années d'études juridiques, en juillet 1843, l'abbé Loiseaux soutint brillamment

la défense de ses thèses pour la licence en droit canon, en présence du cardinal Sterckx, archevêque de Malines et du nonce, qui s'appelait alors Mgr Pecci, le futur pape Léon XIII. Voulant lui imposer une courte, mais utile interruption de ses études trop intenses, qui devaient se couronner par le doctorat, son évêque, Mgr Labis, le nomme alors vicaire de Notre-Dame, à Tournai. Mais bientôt, les évêques de Belgique ayant décidé l'établissement, à Rome, du Collège Belge, l'abbé Loiseaux est l'un des trois jeunes prêtres belges désignés par eux pour bénéficier les premiers de cette heureuse fondation. En l'avant-veille de la Toussaint de 1844, ces premiers élèves du Collège Belge arrivent dans la ville des papes (1). Or, déjà avant même son départ pour Rome, l'abbé Loiseaux, encore vicaire à Tournai, et son ancien condisciple d'Université et intime ami, alors vicaire à Montigny-sur-Sambre, l'abbé Falise, — ces deux noms sont désormais inséparables, — avaient conçu l'idée et, dans leur correspondance, avaient dessiné le plan d'une Revue qu'ils fonderaient à deux à l'heure venue.

Falise avait été le premier à avoir cette heureuse idée (2) :

(1) Lors du jubilé de cinquante ans du Collège Belge de Rome, célébré à Anvers en 1894, Mgr Cartuyvels, vice-recteur de l'Université catholique de Louvain, et ancien élève lui-même du Collège Belge, parla des premiers élèves, « dont l'aîné, dit-il, qui est ici même sous mes yeux, après avoir cueilli les palmes de la science et porté dignement l'hermine dans une cathédrale, porte aujourd'hui, bien plus vénérable encore, la barbe blanche et la bure de S. François, sous le nom vénéré de P. Piat ». — (2) Né à Jumet en 1819, J.-B. Falise fut ordonné prêtre en décembre 1842. Il étudia au collège du Saint-Esprit à Louvain, en 1840-41 et 1841-42, inscrit à la fois comme étudiant en théologie et comme étudiant en sciences. De Montigny-sur-Sambre, où il était vicaire et professeur, il collabora de 1843 à 1846 à la *Revue Catholique*, qui commença de paraître en 1843 ; ses premiers articles, signés soit de son nom soit de son initiale, concernèrent les sciences naturelles. Du reste, le droit canonique et la science liturgique étaient fort de son goût et l'occupaient beaucoup. Loiseaux, dans ses lettres écrites de Rome, l'engagera bientôt à « dire adieu pour toujours à ses mathématiques », pour s'adonner davantage aux rubriques et au droit

« Je vous proposerai — avait-il écrit à Loiseaux dès le mois de juillet 1844, — une chose dont j'ai déjà bien des fois ruminé le plan. Ce serait de publier entre nous, sous nos auspices, une Revue ecclésiastique, ne fût-ce qu'une livraison par trimestre. Les collaborateurs en seraient des élèves de l'Université que nous estimons, et peut-être l'abbé Tits (1). On y traiterait les questions de morale à l'ordre du jour, le droit civil comparé au droit canonique, la philosophie de la Religion, etc. A l'aide des amis que nous avons à l'étranger, on pourrait aussi parler de l'état de la Religion dans les divers pays. Il me semble que, si l'on osait, la chose réussirait. On exprimerait ses opinions avec franchise et modération à la fois... »

Nous ne possédons pas la réponse immédiate du vicaire de Tournai au vicaire de Montigny, mais il semble bien que, de grand cœur, Loiseaux se déclara acquis à la proposition. Dès la première des nombreuses lettres que, devenu Élève-Consulteur à Rome, il adressa à Falise, il se montre soucieux de préparer la Revue projetée : « J'espère bien, lui écrit-il en cette lettre du 4 décembre 1844, que vous ne laisserez pas tomber à l'eau ce projet d'une Revue théologico-canonique. Pour ma part, quand je serai de retour, je vous promets une collaboration active. Je tâcherai de faire un petit magasin de dissertations canoniques sur divers points. Tâchez, de votre côté, de trouver quelques bons collabora-

ecclésiastique, en faveur de la Revue en préparation. En août 1847, Falise fut transféré du vicariat de Montigny-sur-Sambre à celui de la paroisse Saint-Brice à Tournai : Loiseaux, devenu professeur au Grand Séminaire et dont les lettres à son ami de Montigny étaient parfois signées gaiement : « L'oiseau en cage », avait obtenu de l'évêché ce rapprochement, qui fut très favorable au travail commun. En 1876, Falise devint chanoine titulaire de Notre-Dame, et cette nomination le fixa à Tournai, à la grande joie de l'éditeur de la *Revue*, Henri Casterman. Falise mourut le 2 janvier 1881.

(1) L'abbé Tits (1807-1851) avait été récemment (1841) nommé professeur de philosophie à Louvain.

teurs, et de préparer à l'avance quelques dissertations. Cette œuvre réussira, je n'en doute aucunement. »

Les lettres suivantes de Loiscaux à Falise et son « Journal » personnel montrent la place que l'œuvre commune future ne cessa d'occuper en ses pensées. Si toutes les journées de l'élève-consulteur dans la ville pontificale furent consacrées à l'étude pratique du droit canonique dans les tribunaux et les Congrégations ecclésiastiques, la Revue projetée n'y perdit rien. Les causes dont l'examen lui fut confié, les affaires qu'il fut officiellement chargé de préparer, les délicates questions qu'il eut à traiter comme agent d'affaires de certains prélats belges, tout contribua à former en lui non seulement le canoniste que l'évêque de Tournai attendait, mais aussi le directeur de Revue que Falise souhaitait (1). En même temps qu'il acquérait la connaissance pratique de la jurisprudence ecclésiastique, indispensable complément de sa science, il donnait à ses doctrines des garanties de sûreté, par leur conformité avec les doctrines romaines, et accroissait, dans l'atmosphère des Congrégations, la sagacité de son intelligence, ainsi que la force et la justesse de son jugement. En outre, ces deux années passées à Rome lui permirent d'accumuler des documents et des matériaux, que

(1) Le mérite personnel et l'excellente préparation scientifique du licencié de Louvain, sa puissance et sa facilité de travail et son caractère franc et droit lui valurent bientôt de fréquentes marques d'estime et de confiance des Cardinaux Préfets et des Secrétaires de plusieurs Congrégations. Il fut même honoré de l'amitié et de l'affection de Mgr Bizzarri, Secrétaire de la Congrégation des Évêques et Réguliers, et celui-ci les lui marqua en lui permettant de consulter à loisir l'immense collection manuscrite où il avait réuni toutes les causes et décrets qu'il avait pu réunir sur les matières du ressort de cette Congrégation. Cette collection, complétée sans cesse par son auteur, n'est sans doute pas autre chose que les *Collectanea* que le savant Secrétaire publia à Rome en 1865. Revenu en Belgique, Loiseaux se félicita souvent, dans la rédaction des *Mélanges* et de la *Revue*, de la riche documentation qu'il avait tirée des 12 à 15 in-folios manuscrits de Bizzarri.

les *Mélanges Théologiques* n'épuiseront pas au cours de leurs six années d'existence.

Durant le séjour de Loiseaux à Rome, Falise, lui aussi, préparait des matériaux et des articles pour la future « Revue ecclésiastique ». La liturgie était son champ de travail de prédilection. Cependant il partagea de bonne heure le goût et même la passion de la science canonique. Une page intéressante de leur correspondance est celle où, sur sa demande, Loiseaux lui expose la méthode à suivre pour devenir un bon canoniste : c'était de commencer par lire, très attentivement, le *Corpus Iuris*, puis de lire les Commentateurs du droit, en ayant soin de ne passer aucune référence sans la contrôler et de consulter chaque fois les sources. Falise suivit l'heureuse, mais ardue méthode et elle porta ses fruits (1). La preuve en est, par exemple, dans ses articles de la *Revue Théologique* de 1856 sur les œuvres de Benoît XIV, et dans ses éditions de plusieurs ouvrages de ce grand canoniste; à ce propos, notons qu'on doit à Falise, comme le montre le P. Prosper, l'édition des *Institutiones ecclesiasticae* de Benoît XIV, de Tournai, 1855, attribuée parfois à Loiseaux.

Si Loiseaux avait accepté la direction principale du périodique en préparation, il avait demandé que Falise lui permît de conserver un incognito personnel absolu; nombreuses, en effet, étaient les questions canoniques délicates agitées dans les Évêchés et dans les Écoles, et âpres les discussions publiques soulevées par elles : or, la Revue ne pouvait, sous peine de manquer son but, rester étrangère à ces litiges. Quand le moment viendra de la faire paraître, Loiseaux n'aura garde d'agir à l'insu de son propre évêque, mais il n'ira de l'avant que sous sa responsabilité personnelle. L'abbé Falise approuva la prudence du professeur de Tournai. Les

(1) Rappelons que le *Codex Iuris canonici* de Pie X et de Benoît XV n'était pas encore venu renouveler le droit ecclésiastique et apporter la pleine clarté dans cette vaste et complexe science.

Mélanges se publieront, six ans durant, sans que l'incognito du rédacteur principal soit levé : pour les lecteurs, cet anonymat sera une garantie de l'indépendance et de l'impartialité de la Revue (1).

Au mois d'août 1846, l'abbé Loiseaux quitte Rome, et son évêque le nomme professeur de droit canon et d'histoire ecclésiastique au Grand Séminaire. Dès le mois de mai 1847, les *Mélanges Théologiques* commencèrent à paraître, par livraisons trimestrielles, imprimées à Liège, chez Lardinois. Leur succès fut prompt, le millier d'abonnés fut atteint presque dès la première année. Le clergé séculier, les séminaires et les maisons religieuses leur accordèrent une faveur croissante, si bien que, chose rare dans l'histoire des périodiques, les trois premières séries des *Mélanges*, c'est-à-dire les années 1847-48, 1848-49 et 1849-50, eurent jusqu'à trois éditions, chacune d'ailleurs soigneusement revue et corrigée par Loiseaux lui-même.

Nous laissons au lecteur le plaisir de suivre dans le livre du P. Prosper d'Enghien l'histoire de ces *Mélanges Théologiques*, dont nous venons de raconter la genèse, et l'histoire de la *Revue Théologique* et de la *Nouvelle Revue Théologique*, qui lui succédèrent. Il y parcourra le récit de leurs difficultés (2), de leurs crises, de leurs disparitions et de leurs résurrections et surtout des services que ces Revues rendirent

(1) Sur l'anonymat des articles des *Mélanges*, sur l'incognito du rédacteur, sur l'imprimatur épiscopal, que tantôt l'on demandait, parfois en vain, et que tantôt on omettait de demander, et sur les usages et coutumes en toutes ces choses à cette époque, le livre du P. Prosper nous fournit, en de nombreux endroits, des détails extrêmement intéressants (pp. 18, 34-40, 76, 102, 205-207, etc.). — (2) Citons, par exemple, les difficultés survenues en 1853 entre Mgr de Montpellier, évêque de Liège, et les *Mélanges*. Falise lui-même en a fait le récit dans l'opuscule anonyme *Mgr Dumont devant l'Histoire*, Bruxelles, 1880, p. 58 ; l'opuscule entier paraît bien dû à Falise, observe à ce propos le P. Prosper d'Enghien. Voyez au sujet de ces difficultés *Le T. R. P. Piat*, pages 37-40, 76-80, 102, 205-207 ; la *Nouv. Rev. Théol.*, 1874, tome VI, p. 90, les avait déjà racontées en partie :

en tout temps au clergé séculier et au clergé régulier; il y trouvera les noms des collaborateurs, souvent de haute valeur, qui aidèrent l'abbé Loiseaux, ou le P. Piat, et que l'étranger même lui fournit souvent, surtout la France et l'Italie.

Nous achèverons de rendre hommage au fondateur de la Revue, en mettant sous les yeux du lecteur une page écrite en 1904 par l'un de ses anciens et plus chers élèves du Séminaire de Tournai. Mgr Moulart, professeur de droit civil ecclésiastique à l'Université de Louvain, écrivait à un religieux de Bruges, d'une main que la maladie plus encore que l'âge rendait défaillante, quelques notes au sujet de ce P. Piat : il le savait malade lui aussi, mais déjà proche de la mort. Après avoir rappelé la grande autorité et la renommée du canoniste, il continue en ces termes :

« La nature du P. Piat, non moins que la longue préparation qu'il avait reçue à l'Université de Louvain, et puis à Rome, l'avait voué à la mission qui lui avait été confiée. Ceux qui se sont sérieusement occupés de droit canon, savent combien la matière en est complexe, épineuse, et souvent obscure, aujourd'hui surtout que les collections diverses du Code ecclésiastique ne sont plus en harmonie avec les insti-

Mgr de Montpellier avait exigé des *Mélanges*, pour leur accorder son imprimatur, que chaque article fût muni du nom de son auteur, et avait déféré cette publication à Rome : le Saint-Siège refusa gain de cause à l'évêque; l'anonymat des articles était permis. L'évêque de Liège n'ayant point fait connaître la décision reçue, les *Mélanges* cessèrent de paraître (1853). Plus tard, Mgr Baillès, évêque de Luçon et Consulteur de l'Index, fit savoir à l'abbé Loiseaux que ses *Mélanges* avaient été vus de bon œil à Rome et que l'on y serait heureux d'apprendre qu'ils seraient continués. Ils reparurent donc, en 1856, mais imprimés en France et sous le nom de *Revue Théologique*, répondant ainsi au désir de près de deux milliers d'abonnés. Dans le même opuscule relatif à Mgr Dumont est exposée (pp. 12-14 et 43-45) une autre difficulté, qui survint en 1878 entre la *Nouvelle Revue Théologique* et Mgr Dumont, déjà malade.

(1) P. PROSPER, *Le R. P. Piat*, pp. 89-92; cf. pp. 49-52, 215-219.

tutions publiques modernes (1). Pour y réussir pleinement, il faut y apporter, outre une vaste érudition, un esprit observateur, calme et pondéré, joint à la pénétration, je dirai au tact et à la délicatesse d'un sens juridique particulièrement exquis... Il est un caractère qui marque particulièrement l'enseignement et généralement toutes les publications du P. Piat : c'est un inviolable attachement à toutes les doctrines romaines, une soumission, un amour vraiment filial à l'égard du Saint-Siège. L'honneur de la Papauté lui tient au cœur, comme l'honneur d'une Mère au cœur de son enfant. A ce point de vue, il était intransigeant; il poursuivait les abus partout où il les rencontrait, ne souffrant ni pratiques, ni coutumes, qui fussent condamnées par les lois générales de l'Église. Il avait à cet égard son franc-parler. Les évêques eux-mêmes n'échappaient pas toujours à ces critiques. On lui a reproché cette grande liberté. Je n'oserai pas dire qu'il n'ait parfois méconnu les délicatesses de la prudence, mais pour bien apprécier son indépendance et la juger sainement, il faut se persuader d'abord que ce n'a jamais été chez lui soit orgueil, soit vanité de se faire valoir, soit défaut de respect : c'était plutôt le culte de l'autorité; c'était simplement la conviction loyale et librement exprimée que la loi est la loi, que tous lui sont soumis, qu'à tous on doit la vérité... Le grand mérite du P. Piat est d'avoir beaucoup fait pour conserver ou restaurer, dans la Belgique entière, les vraies et pures doctrines romaines (2). »

B. LEFEBVRE, S. I.

(1) A la date où Mgr Moulart écrivait ces lignes (9 avril 1904), le pape Pie X venait à peine de faire commencer (19 mars 1904) l'immense travail qui, au prix de douze années de labeurs, dota l'Église, en 1917, sous Benoît XV, du nouveau *Codex Iuris Canonici* : le droit ecclésiastique, modifié d'ailleurs en nombre de points, y est exposé suivant une méthode et avec une clarté qui semblaient presque inespérées. — (2) Très peu de jours après avoir tracé ces lignes, le professeur de Louvain apprenait la mort du P. Piat (29 avril 1904). Il épuisa lui-même le